

- (b) sans se conformer à l'alinéa (a) du présent article, Antigua-et-Barbuda rappelant tous les stagiaires qui sont au Canada, si cela se trouve dans l'intérêt public d'Antigua-et-Barbuda de le faire; ou
- (c) sans se conformer à l'alinéa (a) du présent article, le Canada décidant sans avis préalable, qu'il est dans l'intérêt du Canada de mettre fin à l'Accord.

M.E. POWER
For the Government of Canada
Pour le Gouvernement du Canada

VERE G. BIRD SR
For the Government of Antigua and Barbuda
Pour le Gouvernement d'Antigua-et-Barbuda